

Conseil de Développement du P.E.T.R.

Mercredi 9 juin 2021 s'est tenu à l'Amphithéâtre des Archives Départementales à Bourges la réunion d'installation du Conseil de Développement du **P**ôle d'**E**quilibre **T**erritorial et **R**ural (P.E.T.R) Centre-Cher. Réunie sous la présidence de Alain Mazet, le Président du P.E.T.R., cette première réunion post-crise sanitaire avait pour but de fixer les règles de fonctionnement de cette instance consultative.

Seul candidat, M. Jean Llari a été élu à la présidence de ce Conseil de Développement par 25 voix sur les 33 présents. Ensuite, un Bureau provisoire a été constitué sur la base du volontariat et en respectant la parité. Ce Bureau provisoire sera complété par quatre autres membres d'ici la rentrée de septembre afin de constituer le Bureau définitif.

Ainsi structuré, le Conseil de Développement fonctionnera en groupes de travail afin de répartir les tâches, chaque groupe, managé par un membre du Bureau, se voyant attribué une ou plusieurs thématiques prédéfinies. Charge enfin à chaque membre du Conseil de Développement de participer aux travaux de l'un ou plusieurs des groupes en fonction de ses affinités.

Gilles Audot